



Le 21 janvier 2021

Par SDÉ et courriel

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Affaires juridiques - Hydro-Québec
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité PER-003-2, PER-006-1, PRC-025-2, PRC-027-1 - Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Votre dossier : R-4135-2020 - Notre référence : R061217

Chère consœur,

Le Coordonnateur fait suite à sa communication datée du 22 décembre 2020 concernant la nouvelle consultation publique sur la proposition du Coordonnateur relative à la disposition particulière à l'annexe Québec de la norme PER-006-1.

Le Coordonnateur avise la Régie par la présente qu'aucune entité visée ne s'est opposée à l'inclusion de la disposition particulière. Le Coordonnateur dépose ainsi la pièce **HQCF-2, document 3** révisée, laquelle inclue la disposition particulière à l'annexe Québec de la norme PER-006-1, ainsi qu'une liste des pièces modifiée.

Veuillez recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Joelle Cardinal
JOELLE CARDINAL, avocate